

Avril 2000

Sept anticlichés sur la mondialisation, la croissance, l'emploi, la formation, le temps de travail et les retraites

par Michel Godet¹

Il n'y a pas de bonne réponse à une mauvaise question ! Si les prescriptions pour l'emploi et si la lutte contre les inégalités et les exclusions sont inefficaces, c'est peut-être parce que l'on se trompe de diagnostic. On vit ainsi un véritable chômage d'abondance : le PIB a doublé depuis 1975 alors que le chômage a quadruplé. La crise vient du fait que l'on veut entrer dans l'avenir à reculons sans rien changer à nos organisations et à nos comportements. Heureusement, si la France d'en haut est figée, celle d'en bas bouge. Pour sortir des crises, il convient d'orchestrer la contagion des initiatives dans tout le territoire. Le message est optimiste, cessons d'accuser la paille de la mondialisation et regardons la poutre de nos responsabilités.

Ce diagnostic n'est pas nouveau mais trop souvent oublié des responsables qui subissent les pressions des modes et des médias. Nous voulons ici rappeler sept constats essentiels pour orienter les choix et inspirer l'action. Ce n'est pas seulement l'homme de réflexion qui s'exprime ici mais aussi l'acteur de terrain qui fait part de son expérience de développement d'activités et d'emplois au bénéfice des chômeurs.

1° La paille de la mondialisation et la poutre de nos responsabilités

2° Une vision globale pour 1001 solutions locales

3° Les illusions sur les métiers de demain : surabondance de diplômés et pénurie de professionnels

4° L'inégalité des chances s'est renforcée depuis trente ans

5° Croissance et démographie : le refus de voir !

6° Des bébés et des immigrés pour sauver les retraités

7° Le tournant de 2005 : il faudra travailler plus et travailler tous

¹Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers, auteur de "Emploi : le grand mensonge" Pocket 1999 (troisième édition). A remis en 1996, à Jacques Barrot, Ministre du Travail un rapport intitulé : "De l'activité à l'emploi par l'insertion" Cahiers du Lips, n°6, Librairie des Arts et Métiers (tél. : 01 42 72 12 43). La poursuite de cette mission avec Jean Claude Bouly a conduit à un recensement des 1001 Initiatives locales de Développement. Un bouquet de 70 initiatives exemplaires, pour une France qui entreprend, a fait l'objet du recueil publié fin 1999 par Initiatives Magazines (tél : 01 45 21 00 20).

1° La paille de la mondialisation et la poutre de nos responsabilités

La Mondialisation ou plutôt globalisation est d'abord une intégration au sein des grandes régions du monde. Si les entreprises françaises exportent 25 % de leur production, cela ne doit pas faire oublier que 75 % sont consommés sur place. En outre, 70 % de nos exportations sont dirigées vers les pays de l'Europe de l'Ouest au sens large où les conditions sociales sont comparables aux nôtres. Au total, 93 % de la production européenne sont consommés en Europe. L'impact de la globalisation sur nos économies doit être fortement relativisé. Les causes des difficultés sont d'abord internes. Un territoire crée le développement par la dynamique économique de ses actifs. Plus ces derniers sont nombreux et entreprenants plus le territoire est en bonne santé.

L'homme n'est pas une marchandise mais malheureusement le marché du travail fonctionne comme n'importe quel autre marché : ce qui est rare est cher, ce qui est abondant est bon marché, la baisse des prix suscite la demande... On peut le regretter, mais il serait coupable de l'ignorer. Regardons "*la réalité de la réalité*" : pour une croissance donnée, la création d'emplois dépend du coût du travail et de l'incitation à travailler.

Pour comprendre, il faut revenir à la finalité des entreprises. L'idéal pour un chef d'entreprise est d'avoir le moins de personnel possible (ils sont plus faciles à motiver et il y a moins de contraintes). En effet, les entreprises ne sont pas là pour créer des emplois mais de la richesse. La compétitivité internationale impose de rémunérer les facteurs de production à leur valeur internationale. La création d'emplois dépend notamment du coût complet du travail : plus celui-ci est faible, plus les employeurs embauchent, plus il est élevé, plus les entreprises automatisent, sous-traitent ou se délocalisent. C'est en ce sens que le salaire minimum peut constituer une barrière à l'emploi des travailleurs les moins qualifiés dont la planète surabonde.

Aux Etats-Unis, le taux de chômage est deux fois et demie plus faible qu'en France et surtout le chômage de longue durée ne concerne que 6% des chômeurs contre plus de 40% en France. Entre la flexibilité parfois sauvage à l'américaine, où chacun peut travailler sans garantie de vivre au dessus du seuil de pauvreté, et la rigidité aveugle à la française, où l'on préserve l'ordre établi et les acquis des travailleurs en place en achetant le silence des chômeurs, il doit être possible de trouver le chemin d'une flexibilité à visage humain en remplaçant le salaire minimum par le revenu minimum. Ce n'est pas aux entreprises d'assurer la redistribution sociale, c'est à la collectivité de corriger la répartition des richesses par des transferts négatifs et positifs. Levons le tabou du SMIC et considérons le RMI comme un impôt négatif versé en complément du salaire perçu de l'entreprise. On permettra ainsi à chacun - sous condition d'activité, car il n'y a pas de droits sans devoirs - d'obtenir un revenu minimum au moins équivalent à celui du SMIC actuel.

Tous les pays européens sont soumis aux mêmes contraintes extérieures et pourtant les taux de chômage diffèrent du simple au triple entre l'Espagne (17 %) et le Portugal (moins de 6 %). Le même constat se vérifie pour les régions et les territoires au sein d'un même pays : le taux de chômage de certains territoires comme le Pays de Vitré est ainsi trois fois plus faible que celui du Valenciennois. Cessons donc de chercher des boucs émissaires et des solutions dans la paille de la mondialisation de la technologie ou du partage du travail et interrogeons nous plutôt sur la poutre de nos responsabilités et sur notre capacité d'initiatives.

2° Une vision globale pour 1001 solutions locales

L'ouverture à la mondialisation se fait d'autant mieux qu'elle prend appui sur de profondes racines car elle renforce le besoin de différenciation des cultures et d'identification locale. Les deux se nourrissent mutuellement. S'insérer dans la mondialisation, ce n'est donc pas perdre sa différence, mais la cultiver, il faut une vision globale pour 1001 solutions locales

Ce ne sont pas les infrastructures et encore moins les aides qui font le développement local, au mieux elles l'accompagnent : Ste Sigolène, en Haute-Loire, est devenue l'une des capitales françaises de la plasturgie, en étant loin de tout et alors qu'il n'y a jamais eu de desserte ferroviaire! Ce sont bien les hommes et les organisations qui font la différence. Tout dépend de leur capacité à se battre ensemble autour de projets communs plutôt que les uns contre les autres : l'union fait la force, et la faiblesse provient des divisions. On ne change pas la société par décret ; les portes du changement s'ouvrent de l'intérieur et d'en bas comme l'a si bien dit Jacques Chaize².

Le message est important pour les politiques : plutôt que de penser d'en haut pour imaginer des solutions qui restent sans effet, pourquoi ne pas s'inspirer de ce qui réussit sur le terrain où la réalité dépasse souvent la fiction des idées ?

On se souvient de l'affaire du CIP (contrat d'insertion professionnelle). L'idée de proposer aux jeunes diplômés une rémunération pour acquérir une première expérience professionnelle était pourtant excellente. Mais elle a été perçue comme l'instauration d'un sous-Smic pour jeunes diplômés et de ce fait rejetée. Il aurait plutôt fallu présenter ce projet comme une bourse d'insertion professionnelle et non comme un sous-salaire. Une bonne nouvelle cependant, ce qui n'a pu se faire d'en haut, s'est fait en bas dans les régions. En Poitou-Charentes, la Région a instauré un système équivalent au CIP mais baptisé : "passerelles pour l'emploi" et en Région Bretagne ils ont mis en place "un chèque insertion" pour jeunes diplômés. Conclusion, ce ne sont

²Chaize J. (1992) : La Porte du changement s'ouvre de l'intérieur, Calmann-Lévy

pas les idées qui font défaut mais les méthodes pour les faire passer en actes.

Ainsi, avant de se lancer dans une initiative, il est sain de commencer par repérer et interroger ceux qui ont réussi ou échoué sur des projets similaires. D'où l'intérêt de la mise en réseau des initiatives locales de développement (ILD) afin de mieux capitaliser les expériences.

Partout des hommes se rassemblent pour agir, certains réussissent mieux que d'autres, pourquoi ? Quels verrous faudrait-il faire sauter ? D'où l'idée de demander à des hommes d'action, porteurs de projets et d'expérimentations de rapprocher leurs expériences. Ils ont fait remonter au gouvernement les cinq constats suivants³ :

- 1) Ce sont les hommes et les organisations qui font la différence
- 2) C'est l'activité qui crée l'emploi
- 3) C'est l'insertion qui crée l'employabilité et valorise les compétences
- 4) C'est l'initiative et l'innovation qui créent l'activité.
- 5) C'est l'accompagnement qui augmente les chances d'aboutissement

En 1996, le Ministre du travail, Jacques Barrot, nous a confié une mission informelle sur l'activité et l'emploi⁴. A l'issue de cette mission a été constitué un Comité National de Pilotage des ILD afin de réunir autour d'une même table les dizaines d'acteurs, têtes de réseau, qui se rencontrent sur le terrain et agissent selon des logiques spécifiques (économiques, sociales, culturelles, privées ou publiques) souvent complémentaires mais pas toujours. Le Comité de pilotage des ILD agissant comme un réseau des réseaux a collecté plus de mille initiatives locales et les a passées au crible d'une grille d'évaluation pour finalement confectionner un bouquet de 70 initiatives remarquables qui méritent d'être diffusées en raison de leur exemplarité (paru en décembre 1999 dans Initiatives contact). L'objectif étant bien de faciliter la diffusion par contagion de ces initiatives et leur démultiplication par marcottage.

C'est l'activité qui crée l'emploi. C'est donc l'innovation et l'esprit d'entreprise qu'il faut encourager aussi bien au sein des entreprises existantes que par la création d'entreprises pour le développement d'activités nouvelles. En France, selon les analyses de l'APCE (Agence Pour la Création d'Entreprises), les demandeurs d'emplois représentent près de 40% des créations d'entreprises. Les chômeurs de longue durée ne sont pas moins créateurs que les chômeurs plus récents : leur proportion parmi les chômeurs créateurs est la même que parmi l'ensemble des chômeurs (autour de 40 %). Les chances de survie sont quasi identiques pour les chômeurs créateurs et pour l'ensemble des entrepreneurs. On notera que le chômage incite à entreprendre et n'handicape pas l'entrepreneur qui, porté par la dynamique de son projet, cesse du même

³Cf. rapport "De l'activité à l'emploi par l'insertion" op. cité

⁴ Rapport au Ministre du travail par Michel GODET et Vincent PACINI, "De l'activité à l'emploi par l'insertion", novembre 1996, *Cahiers du Laps* n°6. Librairie des Arts et Métiers tel 01 42 72 12 43

coup de se vivre comme un exclu et de se comporter comme un blessé de la route sociale. C'est bien le constat que nous avons pu faire à l'Ismer de Vendôme (un Institut de formation d'entrepreneurs) avec un taux de réussite de 80 %. La plupart des stagiaires généralement issus du chômage de longue durée, ont retrouvé un emploi : 40 % ont créé leur activité et donc leur emploi et 40 % ont renoncé à leur projet de création, mais sont devenus ré-employables, en raison de la dynamique de leur projet et ont trouvé un emploi à la sortie de l'Ismer. C'est bien l'insertion qui valorise les compétences et favorise l'employabilité.

Il faut encourager l'effort et l'initiative pour le développement d'activités nouvelles. La Maison des professions du Nord du Pas de Calais a montré avec ses "projets dormants"⁵ qu'il fallait d'abord chercher à le faire dans les entreprises dynamiques. En Lorraine, l'association régionale pour le développement d'activités nouvelles (ARDAN) a développé une procédure d'appui aux projets qui fait école dans les autres régions et a même été certifié ISO 9001. L'expérience d'ARDAN, riche de quelques 3500 projets en dix ans, confirme aussi l'intérêt des entreprises pépinières pour accompagner la pousse des créateurs en herbe.

Le Conservatoire a vocation depuis sa fondation par l'abbé Grégoire à enseigner les sciences neuves et utiles. L'idée de créer une formation-développement d'entrepreneurs et de porteurs de projets, dans le cadre de son réseau de centres régionaux associés, s'inscrit bien dans cette tradition innovante. Il ne s'agit pas de refaire ce qui existe déjà mais de capitaliser et mettre en synergie les 1001 initiatives locales de cette nature en France et en Europe. Cette mission de mise en réseau des réseaux d'ILD privées et publiques a été confiée à Jean Claude BOULY, Directeur Général d'ARDAN, en tant que professeur associé au Cnam. L'animateur du Comité National de pilotage des ILD a notamment pour charge dans le cadre d'un Centre National de l'Entrepreneuriat d'orchestrer la contagion des territoires par les initiatives locales de développement .

Il faut préparer l'avenir par l'innovation et le changement par l'expérimentation en s'appuyant sur ses racines. Les portes du changement ne s'ouvrent pas seulement de l'intérieur comme l'a si bien dit Jacques Chaize⁶, mais aussi d'en bas. Le fleuve du changement global ne naîtra que des 1001 initiatives locales. Et retenons ce message porteur d'espoir : le meilleur remède au chômage même de longue durée, c'est la dynamique de projet.

⁵L'idée est simple. Il s'agit d'activer le développement des entreprises qui marchent en mettant à leur disposition un cadre ou un technicien au chômage. Ceux-ci créent leur emploi à partir d'un projet qui dormait dans les cartons.

⁶Chaize J. (1992) : La Porte du changement s'ouvre de l'intérieur, Calmann-Lévy

3° Les illusions sur les métiers de demain : surabondance de diplômés et pénurie de professionnels

La maladie du diplôme se répand en France telle une épidémie car moins un diplôme vaut, plus il est nécessaire de l'avoir (l'avoir ne donne pas grand-chose mais ne pas l'avoir empêche tout). Ainsi paradoxalement, plus les diplômés universitaires ressembleront à des assignats, plus ils seront recherchés. En bonne logique, chacun cherche à se prémunir du chômage par des études de plus en plus longues.

Si, comme l'a bien montré le Cereq, le taux de chômage des jeunes diminue avec un niveau de formation générale plus élevé, il ne faut pas pour autant en conclure que le problème serait résolu si tous les jeunes devenaient docteurs de l'Université. Illusion d'optique où l'on oublie trop aisément que multiplier le nombre de diplômés ne fera que dévaluer les diplômes. La demande des entreprises ne fait que s'adapter à l'inflation de l'offre. Bref, si la course au diplôme est toujours rentable à court terme sur le plan individuel, elle conduit aussi à un gaspillage des ressources financières et engendre à long terme de multiples frustrations individuelles (des diplômés sans qualification) et collectives

La course aux diplômes de formation générale est d'autant moins justifiée que les emplois de demain ne sont pas là où on le croit. Le changement technique dans l'industrie et les services se traduit à la fois par un besoin accru, mais limité en nombre, de spécialistes de haut niveau et par un besoin encore plus massif de travailleurs assez peu qualifiés, pour surveiller les machines et occuper les emplois de demain essentiellement situés dans le tertiaire marchand (assistants maternels, aides-soignants, animateurs sociaux, personnels de sécurité, serveurs de café et de restaurant.....). Telles sont les tendances relevées par l'Insee et la Dares, qui devraient s'accroître avec le vieillissement, le développement du temps libre et l'urbanisation. Pour ces emplois du tertiaire et de haute convivialité ajoutée, il ne faudra peut-être pas plus de qualification apparente élevée (sanctionnée par un diplôme), mais certainement un haut professionnalisme et des gens bien dans leur peau (donc ni des individus frustrés ni des aigris de la course au diplôme). L'illusion sur les métiers de demain est aussi entretenue par les médias qui maîtrisent mal la règle de trois et confondent taux de croissance des emplois dans un métier et masse d'emplois créés dans ce métier: un taux de croissance fort sur des effectifs de départ faibles donne moins d'emplois supplémentaires qu'un taux de croissance faible sur des effectifs de départ importants. La pénurie de professionnels entraîne une revalorisation des rémunérations : en Bretagne, on fait appel à des chasseurs de tête pour trouver.

Les qualités individuelles requises par la croissance et la compétitivité des entreprises, dans un contexte de changement technique rapide ne seront pas nécessairement plus élevées en termes de savoirs mais certainement plus exigeantes du point de vue des

attitudes et des comportements : capacité d'apprendre à apprendre, comportement ouvert au travail en équipe, esprit de créativité et d'initiative, souci de qualité dans l'application des savoirs et des savoir-faire... Le tout pourrait être résumé par ce seul mot : professionnalisme .

Les métiers les plus créateurs d'emploi

Entre 1983 et 1998, les métiers les plus créateurs d'emplois ont été les suivants: assistants maternels + 338.000 (c'est la conséquence du travail féminin), Cadres administratifs comptables et financiers + 165.000 (c'est la judiciarisation de la société, Aides-soignants +148.000 (en raison du vieillissement) , Représentants +137.000 (il faut des vendeurs pour les marchés saturés). Viennent ensuite les Professionnels de l'action socio-culturelle et sportive+ 136.000 (encadrement des jeunes), l'Armée, la police et les pompiers +129.000 (sécurité et maintien de l'ordre), les Agents d'entretien +119.000, les Informaticiens + 117.000. Ils sont talonnés dans l'augmentation en nombre par les ouvriers qualifiés de process et les enseignants (+103.000) . Autour des 80.000 emplois supplémentaires on trouve : les infirmiers, les médecins, les personnels d'étude et de recherche mais aussi les employés de libre service et les cuisiniers!

Source Insee, Dares

Malheureusement la confusion des sens et des mots dans le domaine de la formation entretient l'illusion que le savoir vaut compétence. Cette dernière passe notamment par l'expérience. Or, les enseignants, pour la plupart, n'ont pas d'autre expérience de la vie que l'école ou l'université et ils continuent à privilégier les filières d'enseignement général au détriment de l'enseignement professionnel. Cette évolution n'est pas fatale et dépend aussi des choix des parents, et des jeunes: rien ne leur interdit de jouer gagnants avec l'alternance qui concerne cinq fois plus de jeunes en Allemagne qu'en France.

On le sait, en Allemagne, le taux de chômage des jeunes est aussi quatre fois moins élevé qu'en France car l'apprentissage, placé surtout sous la responsabilité des entreprises, facilite l'insertion professionnelle des deux tiers d'une génération. Un nombre croissant de bacheliers de l'enseignement général, retourne à l'apprentissage (60% des apprentis dans les banques sont bacheliers) et l'apprentissage n'est pas, comme trop souvent chez nous, une structure de relégation.

Il faudra bien dans ce pays réhabiliter l'image et le statut social et financier de certains métiers dévalorisés, mal rémunérés. Ce qui a été fait pour les éboueurs de la Ville de Paris, pourrait l'être pour le bâtiment, les services de restauration, d'hôtellerie et les services de nettoyage : au Danemark, les maçons sont aussi bien considérés et presque aussi bien payés que les médecins. Conclusion : on ne manque pas de maçons et l'on a pas trop de médecins!

Très concrètement, je formule trois propositions :

- instaurer des filières différenciées dans les collèges (classique, moderne et professionnelle) et placer la filière professionnelle sous la co-responsabilité pédagogique des entreprises et de l'Education Nationale. La formation en entreprise est le vecteur principal de l'acquisition du professionnalisme : il faut insérer pour former et pas seulement former pour insérer. On pourrait assurer l'excellence de chaque filière en ouvrant les grandes écoles aux meilleurs éléments de chaque filière. La pluralité des élites serait ainsi renforcée tant dans la nature de la formation que dans les origines sociales ;

- recruter des enseignants à temps plein et partiel avec expérience professionnelle notamment des cadres et techniciens de plus de cinquante ans. (quitte à aménager les systèmes de retraite en conséquence). Cela serait particulièrement justifié pour les disciplines techniques, la gestion et les langues. Autre avantage de ces recrutements de professionnels : assurer un renouvellement plus fréquent du corps et une meilleure adaptation des effectifs d'enseignants aux évolutions démographiques (le nombre de jeunes de moins de moins de vingt ans a baissé de 1,7 million depuis 1975 !) ;

- promouvoir l'alternance et l'apprentissage comme filière d'excellence, ce que permet la loi de 1987 et d'affecter 80% de la taxe d'apprentissage à l'alternance contre 20% aujourd'hui. Il faudrait aussi appliquer vraiment les décrets d'application de la loi de juillet 1992 qui permet de valider, à tous les niveaux de l'enseignement supérieur, les acquis professionnels. Le pari sera gagné lorsque les jeunes considèreront que la meilleure garantie pour l'emploi, c'est une formation supérieure par l'apprentissage et une validation des acquis tout au long de la vie.

Il est vrai que la machine va continuer à remplacer l'homme et que bien des métiers vont disparaître. Mais les hommes vont être ainsi libérés pour exercer leurs talents et leurs compétences dans d'autres activités à plus haute convivialité ajoutée. Notre société pourrait devenir Athènes sans les esclaves ! Mais les hommes de demain ne s'activeront pas moins que ceux d'aujourd'hui. Ils chercheront dans le travail, au bureau comme dans la vie associative, d'abord des lieux de reconnaissance mutuelle, de lien social sans lesquels la vie perd son sens et devient l'enfer de la solitude des individus branchés sur d'autant plus de réseaux informationnels qu'ils ont faim de chaleur humaine !

4° L'inégalité des chances s'est renforcée depuis trente ans en France comme dans les autres pays développés.

Paradoxalement, cette évolution est la rançon du succès des politiques de démocratisation de l'enseignement supérieur. Ce constat est le plus préoccupant à mes yeux. Ayant passé une bonne partie de mon adolescence aux Mureaux, une banlieue aujourd'hui en difficulté extrême, je me sens particulièrement concerné par ce qui suit.

J'ai d'abord été sauvé par l'internat et par mes parents soucieux de mes études. Trop d'enfants sont aujourd'hui laissés à eux-mêmes dans des quartiers où les handicaps liés aux origines et au contexte familial se concentrent.

En 1950, il n'y avait que 5% d'une génération qui accédait au bac, généralement les enfants issus des milieux les plus favorisés. Mais cette situation était finalement moins inégalitaire qu'aujourd'hui car à l'époque les 95% restants, pouvaient progresser dans la vie en fonction de leurs performances réelles et prouvées sur le terrain et par la formation continuée. Les quelques milliers d'enfants d'origine modeste qui se retrouvaient au lycée bénéficiaient à plein de l'ascenseur social : ils étaient mêlés à des enfants privilégiés et placés devant les meilleurs professeurs. Le nombre élevé d'élèves par classe (en 1965 nous étions plus de quarante en seconde au Lycée Hoche à Versailles où j'étais interne) n'était pas un handicap pour le jeune collégien plongé dans un autre univers : au contraire interrogé guère plus d'une fois par an, en raison du nombre important d'élèves, on pouvait le reste du temps observer et s'adapter par mimétisme.

Les analyses comparatives de l'OCDE montrent que les performances des classes homogènes de 25 à 30 élèves sont meilleures que celles n'ayant que 15 à 20 élèves. Dans ce dernier cas, la tête de classe est numériquement trop faible pour tirer l'ensemble vers le haut et l'expression orale plus fréquente profite d'abord aux élèves des milieux les plus favorisés. Il y a donc lieu de s'interroger sur le slogan récurrent des syndicats d'enseignants et des associations de parents : diminuer les effectifs des classes et tout ira mieux! Naturellement cela pose aussi la question des groupes de niveau et des passerelles. Ce qui est reconnu pour le sport devrait l'être pour l'école : ce qui compte c'est de progresser par rapport à soi-même et l'on y parvient par l'effort et la confrontation avec des partenaires de niveau comparable.

En survalorisant la formation initiale par rapport à la formation continuée on ne fait qu'accentuer les inégalités sociales de départ. Les enfants d'ouvriers sont trois fois plus nombreux que les enfants de cadres en sixième ; en terminale, ils sont déjà trois fois moins nombreux, six fois moins en terminale scientifique (la voie d'excellence), dix fois moins dans les grandes écoles. Les enseignants sont complices d'un tel système de reproduction sur elle-même de la classe sociale dominante, par méritocratie interposée. C'est un véritable délit d'initiés. En effet, les jeunes dont au moins l'un des deux parents est enseignant représentent une proportion croissante (aujourd'hui plus de la moitié) des champions reçus dans les quatre grandes écoles suivantes : l' X, Normale sup, Ecole Centrale et HEC. Ces faits sont connus depuis longtemps mais les élites ne s'en plaignent guère. On ne peut demander à la noblesse d'Etat de faire elle-même la nuit du 4 Août de ses propres privilèges. En d'autres termes, le système de formation générale est excellent pour ceux qui en sont les héritiers. Mais les champions olympiques de l'intelligence n'ont aucune raison de contester un système qui en a fait ce qu'ils sont : des rentiers de la formation initiale.

Dans ce pays, où selon la formule du Collège de France⁷ : *"un incapable scolairement garanti et un compétent scolairement démuné, sont séparés à vie tels le noble et le roturier"*, il faut vraiment être sans parchemin pour prendre des risques et entreprendre. Selon l'APCE (Agence pour la Création d'Entreprise), en France, la moitié des créateurs sont des chômeurs et il n'y a que le quart des créateurs qui ont un niveau supérieur au bac. Au total, les diplômés de l'enseignement supérieur et des grandes écoles ne représentent que 3% des créateurs! Du point de vue de la création d'entreprise, il faudrait sans doute plus de cadres au chômage!

Hélas, cette sélection des champions ne se fait pas sans casse sociale ! Les jeunes des milieux les moins favorisés et notamment ceux issus de l'immigration sont les premières victimes d'un système de sélection par l'échec. Bien souvent la violence à l'école n'est que le reflet de ce désespoir intérieur ressenti par ceux qui cumulent les handicaps et sont rejetés par les normes olympiques. Il est grand temps de rééquilibrer les finalités d'un système éducatif trop exclusivement orienté sur la sélection des champions et pas assez sur l'épanouissement des individus et la formation des citoyens.

Très concrètement, je propose de créer des bourses d'internats pour corriger les inégalités sociales souvent renforcées et exacerbées par des concentrations excessives d'enfants en situation difficile (milieux défavorisés, familles éclatées ou déstructurées, échecs scolaires) comme c'est le cas dans ces banlieues qui explosent. Un enfant qui a trois générations au chômage dans sa famille et/ou qui vit dans un quartier où 80% des enfants sont issus de l'immigration, doit pouvoir trouver ailleurs de meilleures chances d'intégration dans la société française. Ces bourses devraient être attribuées aussi en fonction des mérites scolaires. L'investissement à faire ne devrait pas être considérable puisque la plupart des internats de province sont à moitié vides. Cette politique menée dans les années soixante au profit des enfants d'agriculteurs a été bénéfique, il s'agirait de la réactualiser pour les enfants des cités en difficulté. En réhabilitant l'internat dans son rôle d'ascenseur social, on pourrait aussi contribuer à corriger les fortes inégalités géographiques qui subsistent dans l'offre éducative des régions.

Je suggère aussi de donner les meilleurs professeurs aux élèves en difficulté. Il n'y a pas de fatalité: tous les directeurs de collège savent que la moins bonne des sixièmes deviendra la meilleure des cinquièmes si on la confie aux meilleurs professeurs. A cette fin, il conviendrait de lier les promotions et les rémunérations des enseignants aux conditions d'exercice de leur métier et à leurs performances. Dans cette perspective, il conviendrait de donner aux chefs d'établissement une plus grande autonomie dans le recrutement (avec un droit de veto sur l'affectation des maîtres dans leur établissement) et la rémunération des professeurs.

⁷ Rapport de 1985 au Président de la République.

5° Croissance et démographie : le refus de voir !⁸

Les trente glorieuses et le baby-boom sont allés de pair et la dynamique économique des États-Unis par rapport à l'Europe s'explique sans doute par l'innovation mais aussi par une meilleure santé démographique : depuis vingt ans, le taux de fécondité y est en moyenne de 2 enfants par femme contre 1,5 en Europe. La population des États-Unis, du fait aussi d'importants flux migratoires, continue d'augmenter fortement alors que celle de l'Europe stagne. Comme le disait Alfred Sauvy, les économistes "refusent de voir" ce lien entre croissance économique et dynamique démographique, et ne cherchent donc pas à le vérifier.

Pourtant, de troublantes corrélations, montrent que les pays industrialisés, qui ont le plus créé d'emplois et réduit le chômage, sont aussi ceux où la population a augmenté le plus massivement. Il est donc illusoire de croire que tout va s'arranger après l'an 2000 du fait de la baisse de la population active en Europe. Au contraire, l'implosion démographique et la conjonction du mammy-boom et du baby-krach devraient exacerber les tensions économiques et sociales.

La dynamique de la population active nourrit celle de l'emploi

La forte corrélation positive entre la variation de la population et la création d'emplois est spectaculaire. Ainsi, les États-Unis et le Japon, les deux pays qui ont créé le plus d'emplois (respectivement +45 % et +26 % d'emplois nouveaux), sont aussi les pays où la population a le plus augmenté en valeur relative (respectivement +24 % et +13 %). À l'inverse, les cinq principaux pays européens se caractérisent dans leur ensemble par une faible dynamique démographique tant en valeur absolue que relative et par le peu de créations d'emploi et de fortes augmentations du chômage : leur population augmente modérément (+7 %) et les emplois progressent deux fois moins vite (+3 %). La France pour sa part fait moins bien que la moyenne européenne.

Naturellement, une telle corrélation entre dynamique démographique et croissance économique, n'est qu'une suspicion de causalité. Cette dernière reste à vérifier. Sans oublier non plus que ces moyennes cachent de profondes disparités entre pays et régions. En effet, pour une population donnée, la croissance dépend aussi de l'innovation et la création d'emplois, de l'esprit d'entreprise et des conditions du marché du travail.

⁸ Ce point a fait l'objet d'un article publié dans Le Monde de l'Économie du 8 février 2000.

Variation de la population, de l'emploi et du chômage de 1975 à 1997

	Variation de la population (millions)	Evol. en % 1975 / 1997	Variation de l'emploi (millions)	Evol. en % 1975/ 1997
États-Unis	50,8	24%	39,1	45%
Japon	14,7	13%	13,4	26%
Cinq principaux pays européens*	17,2	7%	3,1	3%
France	5,9	11%	0,5	2%

Source : Cnam - Lips d'après OCDE - *: France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie et Espagne

Cependant, compte tenu des enjeux, le principe de précaution, si souvent évoqué en matière écologique devrait aussi s'imposer en matière démographique. Qu'attendent les organismes statistiques pour enlever leurs œillères ? Il faudrait traiter le lien démographie-croissance économique comme on le fait pour les activités humaines et le réchauffement de la planète : lancer des études et des recherches pour tester les hypothèses de causalité et en attendant prendre des mesures conservatoires en faveur de la natalité.

Le principal marché de l'Europe, c'est l'Europe : elle consomme 93% de ce qu'elle produit. Son vieillissement accéléré ne devrait guère stimuler la croissance, car pour investir et consommer, il faut avoir confiance en l'avenir et besoin de s'équiper, autant de caractéristiques qui, malheureusement, régressent avec l'âge. Bref, la perspective en Europe est claire : les cheveux gris vont engendrer une croissance molle et fluctuante. La reprise actuelle pourrait n'être qu'un feu de paille.

La vitalité démographique, condition de la croissance

L'implosion démographique de l'Europe va être spectaculaire. En 1975, la France, comptait 1,7 millions de jeunes (les moins de vingt ans) de plus qu'aujourd'hui. Le taux de fécondité en Italie du Nord et en Catalogne est tombé à moins d'un enfant par femme depuis vingt ans ! (il en faudrait 2,1 pour assurer la simple reproduction des générations). Les pays européens sont comme des vergers dont les arbres, en plein rendement pendant 40 ans, arrivent à maturité sans que l'on ait prévu leur remplacement par de jeunes pousses.

En 2025, l'Europe des quinze compterait autant d'habitants qu'en 1999 (380 millions) et serait dépassée par la population de la rive Sud et Est de la Méditerranée, qui dans le même temps, aurait plus que doublé. Parmi les pays développés, la Russie, les pays de l'Est et le Japon connaîtront une situation démographique plus dégradée que celle de l'Europe. Parmi les pays développés, seuls les États-Unis continueront à faire exception. Pour la période 1999-2025, la dynamique démographique des États-Unis (+63 millions) comparable en valeur absolue à celle du Brésil (+50 millions) ou de l'Indonésie (+75 millions) contraste avec la régression du Japon (-6 millions) et de la Russie (-8 millions).

Je désespère de faire entendre aux responsables européens ce message : il n'y aura pas de reprise économique durable sans dynamique démographique. En effet, les ressorts du dynamisme sont les mêmes dans les deux domaines : le goût de vivre s'exprime à la fois par l'initiative économique et par l'accueil des enfants. L'esprit d'entreprise est cousin de l'esprit de famille ! Il y aura heureusement des flux migratoires compensatoires. Cependant, il n'est de richesses que d'hommes éduqués et pour bien intégrer le maximum d'enfants venus d'ailleurs, il faudrait aussi beaucoup plus d'enfants nés au pays dans les écoles !

Enfin, méditons les enseignements de l'histoire : un déclin démographique spectaculaire de l'Empire romain (la population a diminué de moitié en deux siècles) a précédé sa chute économique et politique !

5° Des bébés et des immigrés pour sauver les retraités⁹

Si la cause de la faillite du système de retraites par répartition est essentiellement démographique curieusement aucune des solutions avancées n'est de même nature. Aujourd'hui 12,5 % du PIB sont consacrés aux retraites, en raison de l'arrivée à l'âge de la retraite des baby-boomers et de l'augmentation de l'espérance de vie, cette part atteindra 20 % en 2010. Il y aura alors presque un retraité pour deux actifs contre un sur trois aujourd'hui et vers 2040 la proportion pourrait être proche de un pour un !

Dans un système de répartition, les actifs d'aujourd'hui payent pour les retraités d'aujourd'hui. Les cotisations retraites ne sont pas placées, elles sont dépensées pour rembourser la dette vis-à-vis des générations précédentes. Tout allait bien jusqu'ici puisque le nombre d'actifs augmentait, alors que les départs à la retraite concernaient des classes creuses. Le renversement de la pyramide des âges en toupie commence à partir de 2005 avec l'arrivée massive à l'âge de la retraite des enfants du baby-boom et la diminution du nombre d'actifs cotisants. C'est bien cette conjonction du baby-boom et du baby-krach qui pose problème.

⁹ Ce point a fait l'objet d'un article publié dans Libération sous le titre "Le bébé est l'avenir du retraité", le 3 février 2000.

Dans une société responsable de son avenir, il est particulièrement injuste de récompenser les couples DINKS (double income, no kids). Non seulement ces derniers ne supportent pas les charges de l'éducation des jeunes enfants, mais ils peuvent travailler, à deux, à plein temps et prétendre ainsi obtenir pour leurs retraites des droits de tirage plus élevés sur les cotisations des enfants des autres.

Dans 40 ans, la France comptera plus de vingt millions de retraités soit quasiment deux fois plus qu'en 1990. Dans une société vieillissante marquée par le baby-krach, les jeunes, minoritaires, seront de moins en moins nombreux à devoir payer toujours plus ! Personne n'est là pour défendre les générations futures. Elles ne votent pas et l'on peut donc continuer à tirer des traites qu'elles seront censées régler un jour. Au contraire, les retraités sont mieux placés pour défendre leurs "droits" et s'organiser en groupes de pression politique d'autant plus puissants que dans la plupart des circonscriptions électorales ils seront majoritaires.

Les actifs accepteront-ils longtemps de payer toujours plus pour des retraités qui détiennent près du tiers du patrimoine, qui cotisent trois fois moins qu'eux à l'assurance maladie alors qu'ils en sont les premiers bénéficiaires, qui, indépendamment de leurs revenus, bénéficient de multiples réductions tarifaires? Je ne le pense pas et la pression des actifs sera d'autant plus forte qu'ils savent dorénavant que leur retraite ne sera pas aussi dorée. Il est difficile de demander aux gens de cotiser plus pour espérer toucher encore moins, lorsqu'ils seront à la retraite. La guerre des âges est annoncée, comment l'éviter ?

Il faudra certainement aligner la fonction publique et surtout les régimes spéciaux particulièrement déficitaires sur le régime général : il serait anormal que certains partent plus tard à la retraite au-delà de 65 ans, cotisent plus et touchent moins pour que d'autres continuent à partir plus tôt : à 50 ou 55 ans comme à la SNCF ou la RATP !

À droite comme à gauche, il y a un consensus "en béton" pour que l'on ne touche à rien et surtout pas aux avantages acquis d'hier. Même si ces derniers sont inégalement partagés. Ne faudrait-il pas plutôt, dans les systèmes de retraite, tenir compte de l'inégalité devant la mort ? En effet, les catégories qui cotisent le plus longtemps, comme les ouvriers du bâtiment et de l'industrie sont aussi celles qui ont l'espérance de vie la plus faible ! Déjà à 35 ans, l'espérance de vie d'un professeur est supérieure de 9 ans à celle d'un manoeuvre !

Remarquons au passage qu'il est incohérent de prôner aujourd'hui la semaine des quatre jeudis et d'avoir, ces dernières années, décidé d'augmenter le nombre d'années de travail nécessaires pour bénéficier pleinement de la retraite.

Le relèvement de l'âge de la retraite, au-delà de soixante ans, s'imposera aussi pour des motifs d'intégration sociale. À soixante ans, une femme a 25 ans d'espérance de vie et

un homme 19 ans. Qui ne souhaite continuer une activité, à son rythme et le plus longtemps possible ? Et pourquoi la société se priverait-elle de cette capacité supplémentaire de création de richesse ?

La capitalisation est une autre solution avancée pour tenter de sauver notre système par répartition. Un fonds de réserve sur les retraites a été créé, doté en 1999 de deux milliards de francs, qui devrait être ultérieurement complété par d'autres ressources beaucoup plus importantes. Mais, il est annoncé déjà que cette nouvelle mesure ne sera pas suffisante. C'est plusieurs dizaines de milliards qu'il faudrait trouver.

C'est à chacun de prendre dès maintenant ses précautions pour l'avenir en épargnant un peu plus. C'est ainsi que se justifie la création des fonds de pension. Les partenaires sociaux, qui seront probablement associés à la gestion des fonds ainsi collectés, semblent plus favorables que par le passé au développement de la capitalisation. Remarquons que la capitalisation est aussi une manière d'augmenter les prélèvements obligatoires sous forme d'un impôt déguisé, puisque volontaire.

L'objectif de la capitalisation est sain: il s'agit de développer l'épargne pour financer plus aisément les investissements publics et privés afin de récolter demain une croissance plus soutenue. Mais pour faire fructifier cet argent, il faut aussi des actifs.

Revenons aux sources, la capitalisation est d'abord un système de "droits de tirages sur la production future". Cette production future dépend d'abord du nombre d'actifs et de leur productivité. La capitalisation notamment sous forme d'actifs financiers dépendra aussi des cours de bourse. En raison du vieillissement des pays riches, il risque fort d'y avoir plus de vendeurs d'actions que d'acheteurs et les cours de bourse pourraient s'effondrer comme ceux de l'immobilier.

La capitalisation bien que nécessaire ne suffira pas à résoudre la question collective des retraites qui a des causes démographiques et dont les solutions à long terme ne peuvent être que de même nature par relance de la natalité et ouverture des frontières. Les deux solutions ne sont pas alternatives car il faudra un maximum d'enfants nés au Pays pour permettre l'intégration dans les écoles.

Que peuvent les politiques ? Un retournement de tendance est toujours possible, on l'a constaté dans les pays nordiques à la fin des années 80. L'explication est simple. On a pris des mesures (salaire parental, crèches, emplois familiaux) pour rendre compatibles le travail féminin et le désir de maternité. Bien évidemment, ce redressement de la fécondité n'a pas survécu à la remise en cause de ces mesures au début des années 90, ce qui confirme l'efficacité des mesures incitatives quand le désir d'enfant est latent. Tel est le cas en France, où une femme sur deux souhaiterait avoir un enfant de plus.

En France, il n'est sans doute pas possible de revenir en arrière : la famille de quatre enfants ne touchera plus des allocations égales aux trois quarts du salaire moyen, comme au début des années 1950. Il faut refonder la politique familiale, dans une démarche analogue à celle de la Libération. Trouver par exemple un système d'attribution des droits à la retraite, qui rend justice aux familles tout en diminuant les prélèvements obligatoires et en améliorant la gouvernabilité de nos régimes de retraites par répartition¹⁰.

On ne relancera pas la politique familiale sans se heurter aux intérêts "des panthères grises". Verra-t-on les retraités s'opposer aux bébés ou finira-t-on par comprendre que les bébés d'aujourd'hui feront aussi les retraites de demain? Sinon les politiques seront contraints de verser aussi les retraites sous conditions de ressources !

7° Le tournant de 2005 : il faudra travailler plus et travailler tous !¹¹

Les Français sont tous d'accord pour les 35 heures : ce qui les divise, c'est de savoir combien de fois par semaine ! Certains avancent qu'il faudrait travailler moins pour travailler tous ! D'autres sont sceptiques et avancent que la baisse de la durée du travail, en France depuis 1970, s'est accompagnée d'une dégradation de l'emploi marchand, créateur de richesses, alors que ce dernier a fortement augmenté aux États-Unis et au Japon où la durée du travail est plus élevée et n'a guère baissé.

Certes, la réduction du temps de travail est possible dans des cas précis et limités comme le travail posté dans l'industrie (moins de 15% de l'emploi total) où l'on peut ainsi améliorer la productivité en faisant suer encore plus les machines, du moins tant que le marché est favorable à l'augmentation de la production. Mais ces mesures doivent garder un caractère réversible en fonction des aléas de la conjoncture.

La réduction du temps de travail se justifie surtout dans les entreprises en difficulté, comme forme de solidarité pour partager les risques et la flexibilité. La loi de Robien, dans ses aspects "défensifs", allait dans ce sens. Il est normal que la collectivité apporte son appui car c'est socialement plus efficace et économiquement moins coûteux que l'indemnisation du chômage.

En revanche, il y a lieu d'être plus réservé sur les dispositifs dits "offensifs" qui permettent à des entreprises, en bonne santé, de réduire significativement leurs charges salariales, aux frais du contribuable, en contrepartie d'embauches qu'elles auraient pu financer par elles-mêmes. Nombre d'entreprises ne manqueront pas de profiter de l'effet

¹⁰ Comme le propose Jacques Bichot, Professeur à l'Université Lyon II, dans l'article " Education et retraites, un échange inégal de dettes ", Cahiers du Lips, n°10, Mamy-boom et baby-krach. Librairie des Arts et Métiers.

¹¹ Ce point a fait l'objet d'un article publié dans les Echos sous le titre "Le tournant de 2005 : travailler plus et travailler tous", le 1^{er} mars 1999

d'aubaine dont le coût pour la collectivité devrait rapidement s'avérer insupportable. On avance le chiffre de plusieurs dizaines de milliards de francs pour la loi Aubry pour quelques dizaines de milliers d'emplois supplémentaires.

Déjà la loi de Robien aura coûté 3,5 milliards de francs entre 1997 et 1998 pour moins de 35.000 emplois sauvés ou créés ! On aurait pu faire aussi bien tout simplement en créant des emplois ex-nihilo ! On devrait toujours se souvenir qu'avec 10 milliards de francs, on peut financer l'équivalent de 100 000 emplois pendant un an payés au SMIC charges comprises !

Au delà des effets pervers bien connus des 35 heures comme l'incitation au travail au noir, d'autres le sont beaucoup moins, comme les inégalités de traitement entre générations : les nouveaux embauchés, risquent d'être payés sur la base de 35 heures et non sur 39 heures comme les anciens. En outre, les inégalités de statut entre travailleurs vont s'en trouver renforcées ! Est-il légitime de donner plus d'avantages aux travailleurs des grandes entreprises qui sont déjà les mieux lotis du système ? Quitte à subventionner la réduction du temps de travail, il faudrait plutôt commencer par améliorer le sort de ceux qui travaillent plus de cinquante heures par semaine !

En outre, pour les entreprises les plus exposées à la compétition internationale cette nouvelle contrainte paraît difficilement surmontable. Pour l'État, l'équation risque d'être insoluble : comment fera-t-il pour appliquer aux administrations les 35 heures payées 39 heures ? Cela veut-il dire qu'il faudrait embaucher pour maintenir le service public ? Mais alors comment financer ces emplois sans aggraver les déficits publics ?

Heureusement, la réduction du temps de travail, comme tout défi, aura aussi des effets vertueux bien réels en forçant à remettre à plat les organisations et à repenser les comportements. On est ainsi en train de débloquent le dialogue social dans les branches et les entreprises et de lever certains tabous comme le travail excessif des cadres victimes de leurs dirigeants drogués du travail.

La réduction du temps de travail pose aussi une question nouvelle : celle de la charge ressentie au travail. Ceux qui devront faire en 35 heures ce qu'ils faisaient en 39 heures ne risquent-ils pas de voir leur stress augmenter ? Certains syndicats comme la Cfdt s'interrogent (cf revue Cadres Cfdt N°385 Décembre 1999). En effet, chez nos partenaires européens on rêve de plus en plus souvent de travailleurs prenant tout leur temps pour faire la même chose et mieux encore. Ils sont déjà qualifiés de "*slobbies*" pour "*slower but better working people*". Ce qui compte c'est moins le temps de travail effectué que la charge ressentie durant celui-ci.

Avec le tournant de 2005, la question de la réduction du temps de travail ne se posera plus en raison de la conjonction du vieillissement et du baby-krach. En 1939, la montée

des tensions internationales imposa d'abandonner les 40 heures de 1936 pour revenir à 45 heures, y compris dans l'administration. Cette fois, la rupture annoncée n'est plus la guerre, mais le retournement de la pyramide démographique en toupie !

Parions que le débat sera bientôt, en France, comme il l'est déjà à l'étranger, à l'heure du report de l'âge de la retraite et à l'augmentation de la durée du travail. Il est incohérent de prôner aujourd'hui la semaine des quatre jeudis et d'avoir, ces dernières années, décidé d'augmenter le nombre d'années de travail nécessaires pour bénéficier pleinement de la retraite. Il n'y a pas d'heure ni d'âge pour la création. Cessons donc de mettre les retraités à la casse économique et sociale.

Ne bridons pas la création de richesses. En économie ouverte, il faut, au contraire, tout faire pour la stimuler et permettre, à tous ceux qui le souhaitent et le peuvent, de participer à la production de valeur ajoutée et d'utilité sociale. L'homme ne veut pas moins travailler, il veut s'activer différemment. Au lieu de se résigner aux frileuses formules de partage du gâteau de l'emploi, ne conviendrait-il pas plutôt d'augmenter ce dernier ? C'est l'activité qui crée l'emploi, après 2005, il faudra donc travailler plus et travailler tous !